

STAGE FORMATION PARACHUTISME 2026 FICHE D'INSCRIPTION UNE FICHE PAR STAGE

NOM :		PRÉNOM :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Adresse E-mail : lisible :			
tél. portable :	OD ou AD	Actif ou Retraité	
C.M.C.A.S. de :		S.S.A. de :	

Votre niveau en parachutisme : brevets FFP : A, B, B1, B2, B3, B4I, B4, BPA, C, D, WS nombre de sauts en 2025 :

Quelle formation voulez-vous suivre ? : Brevet : B, B1, B2, B3, Bi4, Bi5, B4, BPA, C, D, WS nombre de sauts(total) :

Pour les confirmés : parachute perso oui /non, parachute SSA oui / non,
si pas de parachute taille de voile autorisé sur le carnet de saut :

FORMULE DE STAGE CHOISI : (voir note explicative)

- ☐ STAGE DEBUTANT (du niveau zéro saut au brevet A) 6 jours/8 à 10 sauts
- ☐ STAGE PROGRESSION (jusqu'au niveau du brevet B) 6 jours/11 à 13 sauts
- ☐ STAGE SPECIFIQUE (jusqu'au niveau du brevet spécifique B1, B2, B3, Bi4, B4, C, WS) 6 jours/16 à 18 sauts
- ☐ STAGE INIT Bi4/ B4/ WS 6 jours/ 23 à 25 sauts. (Niveau B2 requis)

STAGE NATIONAL INIT B4 / Bi4 / WS

- ☐ PAMIERs du 31 mai au 5 juin 2026 (35 places stagiaires-minimum titulaire B2)

STAGE -PROGRESSION-SPECIFIQUE

- ☐ PAMIERs du (débutants brevet A+ prog. Avant B)

STAGES COMMUNS DEBUTANT-PROGRESSION-SPECIFIQUE

- ☐ CAHORS du 12 au 18 juillet 2026 (14 débutants+26 stagiaires prog.+spécifiques)
- ☐ SAUMUR du 23 au 29 Août. 2026 (12 débutants+16 stagiaires prog.+spécifiques)

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (FORFAIT HÉBERGEMENT à la charge du stagiaire COMPRIS) :

(Paiement par chèque uniquement – NE PAS AGRAPHER LES CHEQUES - Prix hors licence annuelle ou licence stage)

Coefficient social	Jusqu'à 13000	De 13001 à 20000	Sup à 20001	Prix coûtant
Stage débutant	462	510	558	750
Stage Progression	504	562	621	855,5
Stage spécifique	577	640	730	1038
Stage INIT B4 et Bi4	624	712	790	1155

A RETOURNER A : ANEG PARA CHAUVETTE ELODIE. – 3 RUE ALSACE LORRAINE 82370 REYNIES
inscription.aneg@gmail.com

**DESORMAIS POUR L'INSCRIPTION AU STAGE DE PAMIERs IL EST DEMANDE UNE PREINSCRIPTION EN LIGNE
AVEC UN VERSEMENT D'ARRHES DE 100 EUROS
(Déduit du chèque d'inscription et remboursable en cas d'annulation)**

**Quel que soit le type de stage et pour tous les stagiaires, le dossier d'inscription doit être complet et validé par le responsable des inscriptions 30 jours avant le début du stage.
Il ne sera plus possible de s'inscrire à la dernière minute.**

Joindre impérativement : (voir note explicative)

NOTE EXPLICATIVE

Tous les stages de l'ANEG s'inscrivent dans une démarche pédagogique et sportive consistant à s'engager dans un processus commençant d'abord par découvrir le Parachutisme sportif, d'apprendre les bases de ce sport et ensuite de progresser dans sa pratique.

En tant que pratique sportive, il s'entend que les bénéficiaires doivent considérer Qu'un minimum de préparation est nécessaire. Il vous est demandé d'être en bonne Condition physique. Il est de votre responsabilité de le prendre en considération.

Nos stages sont ouverts à tous les ouvriers-droit et ayants-droits de la CCAS âgés de 15 ans et plus (voir conditions particulières en dessous de 18 ans) et qui ont satisfait à une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la FFP ou non.

La participation demandée au stagiaire est calculée en fonction du coefficient social.

Le 1% intervient pour 50% minimum, du coût de l'activité technique.

La restauration et l'hébergement sont inclus dans le montant de la participation finale.

S'agissant d'un forfait, aucun remboursement n'est effectué, à l'exception d'événements exceptionnels et si aucun saut n'a été réalisé.

Cet éventuel remboursement sera traité uniquement sur place avant le départ du stage avec le correspondant de la Commission Parachutisme s'il est présent ou le responsable désigné

→ **La licence assurance (obligatoire) n'est pas incluse dans la participation.**

Pour les renouvellements et non débutants. Elle peut être souscrite en début de saison en ligne et validée par le responsable des licences. Le paiement peut se faire par virement (voir la procédure) à l'ordre de : « ANEG section para » (voir modalités sur le site www.aneg.org/parachutisme).

Important : Afin de faire vivre notre club ANEG et affirmer notre reconnaissance auprès de la FFP la prise de licence avec l'ANEG est recommandée autant que possible.

→ La liste des candidats stagiaires est arrêtée 1 mois avant la date du stage. Les inscriptions après clôture de cette liste seront rejetées.

Les extérieurs ne sont pas acceptés (voir cahier des charges).

Important : Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier d'inscription complet et du paiement de ou des participations (1ère licences et inscription). (Encaissés à l'issue du stage) Aucune exception ne sera accordée.

Tout dossier incomplet sera mis en attente puis renvoyé

→ L'inscription entraîne obligatoirement l'adhésion à l'ANEG. Cette adhésion (**20€ Non remboursable**) est obligatoirement souscrite en ligne sur le site de l'ANEG, soit en début d'année, soit au moment de la constitution de votre dossier. L'adhésion à une SSA est également obligatoire la validation par son Président conditionne l'accès aux stages ANEG.

→ Pour le STAGE DÉBUTANT, il sera mis à disposition des stagiaires un altimètre et une radio qu'ils prendront en charge pendant toute la durée du stage. En contrepartie les stagiaires devront, à la constitution du dossier d'inscription, remettre un chèque de caution de 100 euros. Ce chèque sera restitué, contre remise du matériel en état, à l'issue du stage.

STAGE DÉBUTANTS :

Il se déroule du dimanche (accueil 18h) au samedi midi. Il se fait sur 8 à 10 sauts avec la méthode traditionnelle (ouverture automatique). Il permet aux stagiaires de débiter dans la pratique du parachutiste sportif et de faire ses premiers sauts en chute libre.

Il est limité au brevet A.

STAGE PROGRESSION :

Il se déroule du dimanche (accueil 18h) au samedi midi. Il se fait sur 11 à 13 sauts avec 4 sauts vidéo. Il permet au stagiaire de franchir les étapes lui faisant accéder à la « majorité parachutiste » et donc de gagner son autonomie. Le brevet B étant la porte d'entrée pour accéder à tous les brevets spécifiques et les modules attachés.

Il est limité au brevet B

STAGE SPÉCIFIQUES :

Il se déroule du dimanche (accueil 18h) au samedi midi. Il se fait sur 16 à 18 sauts (y compris ceux des initiateurs) Il permet au stagiaire de passer les différents modules nécessaires à l'obtention des brevets spécifiques B1 – B2 – B3 – B4 et modules attachés et Wingsuit.

Le brevet Wingsuit est accessible aux personnes ayant 150 sauts minimum, le B2, le module Track et le BPA. Limité à 4 stagiaires par stage.

C'est aussi dans ce type de stage que le participant apprend à construire et participe à des activités basées sur le grand nombre et/ou les nouvelles pratiques.

Ce stage permet également de passer le brevet C et D ainsi que les modules tête en bas, tête en haut, Track et autres.

(1) Les fiches pédagogiques de tous les stages sont consultables sur le site de L'ANEG.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

Le dossier est à envoyer par mail et les règlements par courrier, réglable en une fois, encaissé seulement à l'issue du stage. Possibilité de s'inscrire à plusieurs stages sans oublier que la priorité est donnée au primo stagiaire de l'année dans ce cas un chèque et une fiche par stage !

ANEG PARA CHAUVETTE ELODIE. – 3 RUE ALSACE LORRAINE 82370 REYNIES

Email : inscription.aneg@gmail.com

Pièces à joindre **impérativement** à toute demande de stage par mail en une seule fois :

- ☐ - Fiche d'inscription dûment remplie.
- ☐ - Une photocopie de l'attestation carte ACTIV à **jour année en cours**.
- ☐ - Pour les titulaires de la licence : photocopie de la licence en cours.

RENOUVELLEMENT : Souscrire directement votre licence EN LIGNE sur votre espace perso (Voir tarifs et modalités sur le site ANEG)

☐ - Pour les débutants : un certificat médical de non contre-indication moins d'un an par rapport au premier jour du stage. Rappel : **une luxation de l'épaule non opérée est une exclusion**

☐ - Une photocopie de la carte ANEG de **l'année en cours Validée !**

Validée : **Administratif ANEG – Trésorier ANEG – Président SSA**

(Téléchargeable sur le site)

Par courrier à l'adresse suivante :

**ANEG PARA-CHAUVETTE ELODIE.
3 RUE ALSACE LORRAINE 82370 REYNIES**

Règlement du montant de la participation en fonction du coefficient social par chèque bancaire à l'ordre de l'ANEG

à joindre au courrier :

Pour les débutants :

- ☐ - Chèque de caution de 100€ (à l'ordre de l'ANEG) pour les stages débutants pour le prêt de matériel (altimètre-radio)
 - ☐ - Joindre aussi le chèque pour le règlement de la licence (à l'ordre de : **ANEG section para**)
- De 87 euros la licence stage ou 72 euros pour les moins de 25 ans.

**NOUVEAU ET RECOMMANDE
DEMANDE LICENCE FFP EN LIGNE**

UNIQUEMENT POUR LE RENOUELEMENT de demande de licence :

**DEMANDE DE LICENCE FFP – PARACHUTISME ANEG
Renouvellement uniquement**

⚠ IMPORTANT : le RIB ANEG Section para a changé

1 Modalités de renouvellement de la licence ANEG – Parachutisme

Le renouvellement de votre **licence FFP parachutisme ANEG** se fait désormais **directement depuis votre espace personnel FFP**.

1 Renouvellement en ligne (nouvelle procédure)

- Connectez-vous à votre espace licencié FFP
- Munissez-vous de votre **code d'accès personnel**

👉 Lien FFP :

<https://licencies.ffp.asso.fr/inscription.html>